



LES BREVES

vos bulletins d'informations municipales

Saint François Longchamp - Montaimont - Montgellafrey - ETE 2024 - N° 1



Le 17 MARS 2024

Nouvelle élection de 8 Conseillers

Julien COURT, Yves DE BEL-AIR, Vincent DE BONI, Guy PERRET, Albert PITHOUD, Brigitte RAVOIRE, Audrey SPROCQ et Maud TINERT

« Vous nous avez exprimé votre confiance et nous en remercions, nous avons multiplié les réunions de commissions pour comprendre les investissements en cours menés par la commune sur ses 3 territoires.

3 nouvelles commissions ont été créées :

- Fonctionnement de la mairie et de ces 3 territoires
- Projet station pour assurer l'avenir avec notre délégué principal Labellemontagne
- Défussion de la commune nouvelle



Le 16 AVRIL 2024

Renouvellement des adjoints au Maire

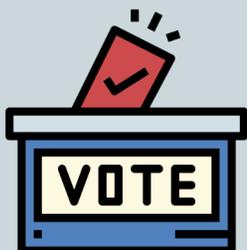
Sur demande de la majorité des conseillers municipaux, il a été décidé de renouveler l'ensemble des adjoints au Maire.

Résultat du vote :

- Premier adjoint au Maire : Monsieur Guy PERRET
- Deuxième adjoint : Madame Audrey SPROCQ
- Troisième adjoint : Madame Nathalie VERGNE
- Quatrième adjoint : Madame Chantal PITHOUD
- Cinquième adjoint : Monsieur Julien COURT

Un vide juridique sur les communes nouvelles ne nous a pas permis de renouveler les maires délégués et les maires délégués en place n'ont pas voulu démissionner. Cela aurait facilité l'action du conseil municipal.

DÉFUSION



Le conseil municipal de Saint François Longchamp souhaite donner la parole aux habitants afin qu'ils se prononcent sur une séparation de la commune nouvelle.

La défussion de commune (prévu par le code général des collectivités) s'organise par la sollicitation du conseil municipal au préfet de département de mettre en place une enquête publique sur le projet de séparation des communes, suite à cette enquête, il est organisé l'élection d'un conseil syndical (19 membres élus par les électeurs de la commune nouvelle) qui donne un avis sur le résultat de l'enquête publique.

Le conseil municipal se prononce pour ou contre la décision du conseil syndical.

Le conseil départemental en fait de même.

Puis le préfet émet un arrêté en accordant ou non la défussion.

Un rendez-vous sur septembre est prévu avec Madame la Sous-Préfète.

TERRITOIRE DE MONTGELAFREY

COMMISSION TRAVAUX

Un « diagnostic en marchant » entre les habitants et les deux nouveaux élus du territoire a été réalisé fin juin (pour la partie entre le chef lieu jusqu'au Mollaret) afin de constater les travaux à réaliser sur la commune déléguée : état des lieux, travaux d'entretien rapides ou plus lourds à réaliser, projets d'investissement.

Cette liste à ensuite été transmise aux employés municipaux pour l'entretien courant. Le reste sera vu au fur et à mesure des commissions et finances disponibles.

Maison à MONTGELLAFREY :



La Commune a acquis une maison afin de la transformer en maison du patrimoine pour abriter un musée, une salle des associations et la bibliothèque. Le projet de rénovation est estimé à 450 000 €.

Face à ce coût, une autre étude sera mise en place afin que ce projet corresponde aux aspirations des habitants et des besoins de mairie déléguée.

Pour mémoire, la mairie est déjà propriétaire d'une autre maison dans le village acquise il y a des années et qui n'a jamais été rénovée.

Intempéries fin d'hiver

Ouverture De la route



Nous avons activé les ouvertures de route surtout celle de Montgellafrey en suivant les prérogatives du RTM et en imposant une consultation de 3 entreprises, ce qui a permis de diminuer la prestation de moitié à travail équivalent, **Coût 16 332 €**.

Malheureusement il était trop tard pour faire de même sur les deux chantiers de Montaimont où seule une entreprise a été consulté et devis validés avant les élections.

Les fortes pluie du printemps ont entraîné des inondations sur certains hameaux qui ne peuvent être maîtrisées qu'en régulant le cours de la Grande Rigole. Le système mis en place n'est pas pérenne, une réflexion est à l'étude.

Mère de l'eau

Captage mère de l'eau pour alimenté le village de Mongellafrey en eau potable.

Coût du captage + travaux complémentaire estimé à **80 000 €**.

Le Bureau du Maire revit !

Les nouveaux élus vous y attendent en général le vendredi après-midi en fonction des besoins.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès d'Aline, secrétaire de Mairie pour toute demande.

TERRITOIRE DE SAINT FRANÇOIS LONGCHAMP



Compte tenu des impacts financiers extrêmement importants de ces 3 acquisitions sur les budgets communaux des années à venir, ces 3 dossiers ont donné lieu à des conseils municipaux musclés.

En tant qu'élus, nous nous devons de trouver les solutions non toxiques et réalisables pour les finances malmenées de la commune et d'éliminer les projets sans intérêt véritable pour nos territoires.

3 principaux dossiers très engagés de la commune :

Pour la compréhension des dossiers ci-dessous, voici les définitions des 3 organismes d'état partenaires de la communes.

L'EPFL : Etablissement Public Foncier Local, assurant le portage et la gestion du foncier, c'est la banque des collectivités, elle prête avec un remboursement différé et des taux avantageux.

SAS : Société d'Aménagement de la Savoie pour les collectivités.

AGATE : Agence Alpine des Territoires conseille et accompagne les collectivités dans la mise en œuvre d'un plan de développement des compétences (tourisme, informatique, partenariats, ...)

ACHAT

des bâtiments de Colombes :

La commune aura investi **250 000 €** dans un terrain constructible vierge, déduction faites des subventions obtenues ou à obtenir. Les subventions pourraient nous être supprimées, si aucun projet touristique éligible n'est réalisé à court terme. Le seul projet envisagé était une auberge de jeunesse et camping, à condition de trouver un investisseur à 5 millions d'euros.

Reste à monter en urgence, 6 ans après son acquisition, un projet touristique, si non l'achat de Colombes nous coûtera plus de **800 000 €**

Des réunions avec l'agence AGATE vont nous permettre de trouver des partenaires touristiques.



Achat de la Vigie :

La commune a fait appel à 2 organismes mis à la disposition des collectivités, l'EPFL l'organisme prêteur et la SAS, la société d'aménagement de la Savoie pour les collectivités. Après les avoir rencontrés, le schéma semblait simple.

L'achat des derniers appartements de la Vigie et de différents travaux sont revenus à **1 049 766 €**, le financement porté par l'EPFL arrive à terme en juin 2024.

La SAS doit racheter à la commune le terrain vierge sans réseaux pour le même montant et sera le promoteur.

L'immeuble prévu comporte des parkings sous-terrains descendant à 3.50m en dessous des fondations du Grenier;

La SAS, avant d'engager tous travaux pour se conforter, alors que le grenier a déjà fourni l'étude de sol et de structure ainsi que tout rapport en sa possession, réclame une étude plus approfondie sur les fondations du grenier.

Une rencontre entre le représentant de la SAS, le conseil syndical du grenier et des représentants de la commune s'est déroulé dans un contexte positif pour débloquer la situation.



TERRITOIRE DE MONTAIMONT

Intempéries fin d'hiver

Ouverture De la route

<u>Coût :</u>	Route col du Chaussy	: 39 195 € ttc
	Chemin du Chatelard	: 24 116 € ttc
	La Merdière	: 7 200 € ttc



Conduites d'eau



Intervention sur nombreuses fuites Bigot et Perrière. Suite à la coulée de boue du ruisseau le Bugenet, la canalisation reliant les villages de Bonvillard et de Tarramur est mise à nue, travaux à entreprendre.

CATASTROPHES NATURELLES REPETITIVES :



Avec les fortes intempéries qui vont devenir récurrentes, le cours d'eau du Bugenet entraîne de fortes coulées de boue du loup jusqu'au Chatelard en passant par la scie. Ces coulées ont causé de fortes nuisances à la famille Gonthier de la scie.

Il est impératif d'impliquer les instances concernées et de lancer le RTM, rénovation de travaux en Montagne, sur une étude avant d'engager des travaux pour sécurisation du Bugenet.

Hameau de la Pontchéry

Assainissement et enfouissement des réseaux sec :
Coût des travaux : 717 000 € - la subvention 167 778 € = coût pour la commune 549 222 €



COMMISSION TRAVAUX

La commission travaux au vu de la saison estivale, s'est mise rapidement au travail, les nouveaux adjoints par territoire ont organisé des réunions par hameaux avec les habitants pour améliorer au mieux leur quotidien.

Les employés communaux font de leur mieux pour répondre à vos besoins tout en ne négligeant pas leur travail quotidien.

ALPAGE

La montagne de Costerg ou Buthot Garçon :

par l'intermédiaire de la SAFER, l'EPFL a acquis en mai 2023, pour le compte de la commune l'alpage de Costerg au prix **530 000 €** plus l'obligation de construire un chalet d'alpage pour loger le locataire estimé à **200 000 €**.

Après avoir dénoncé le non-respect de l'avis de France Domaine sur le prix, le cahier des charges trop lourd élaboré par la SAFER envers la commune de Saint François Longchamp, la difficulté de rechercher un acquéreur pour les bâtiments vétustes d'alpage estimés à 400 000 €, la nouvelle équipe est revenue sur la délibération qui avait été prise par l'ancien conseil et a décidé de renoncer à cette acquisition.

L'EPFL a été immédiatement averti pour résilier la convention passée avec la commune et pour qu'il trouve un nouvel acquéreur.



2 Nouveaux dossiers

UTN de la LAUZIERE :

L'unité touristique nouvelle, prévoyant un programme de lits haut de gamme et mis en place par l'ancienne équipe municipal avec comme maire M. Mercier a été autorisée par arrêté du 18 juillet 2011 par le préfet coordonnateur de massif.

M. Provost, lui succédant, n'a pas effectué de travaux suffisants rendant caduque l'UTN, jugement du tribunal administratif de Grenoble.

Un coup dur pour toute la station de Saint François Longchamp qui voit l'augmentation de ses lits froids et ses perspectives d'avenir plus sombres.

Terrains Strappazon :

M. STRAPPAZON a acquis tous les terrains de M. Jullien. Mr Julien promoteur aménageur privé Grenoblois avait développé la station de 1964 à 1990.

A ce jour, Mr Strappazon nous presse d'acheter la totalité de ses terrains qu'il a estimé à **4,5 millions d'euros**.

Nous sollicitons France Domaine pour leur estimation.



FINANCES

Une analyse financière a été demandée et réalisée au Service de Gestion Comptable de St Jean de Maurienne le 19 juin 2024.

Cette analyse a porté sur le budget général et sur tous les budgets annexes. Elle va nous permettre de construire le budget 2025 dans un contexte contraint : **fort taux d'endettement, dégradation de la capacité d'autofinancement, baisse des produits de fonctionnement et hausse des charges de fonctionnement.**

La recherche d'un budget équilibré et de pistes d'économies seront donc les deux axes de construction.

Il nous faut retrouver des marges de manœuvre afin de pouvoir porter les projets qui construiront la commune de demain : amélioration des villages, projets touristiques ...

La commune s'est portée volontaire pour mettre en place dès fin 2024 le compte financier unique (CFU) qui permettra une meilleure transparence et lisibilité de l'information financière et améliorera la qualité des comptes. Le but est aussi de moderniser l'information financière et d'apporter plus de rigueur à la tenue des comptes.

FÔRETS OFFICE NATIONAL DES FORÊTS



Mis en place d'affouages sur la commune avec l'ONF. Inscription pour les intéressés en Mairie.

VELO ABANDON : STATIONS VÉLO (VAE) MONTGELLAFREY ET MONTAIMONT



Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas renouveler le service. Les recettes sur les 2 territoires ont été en 2023 de 52 €. Et aujourd'hui il nous est demandé un montant de 10 000 € pour le fonctionnement 2024.

Retrouvez toutes les infos de votre mairie sur



**Mairie de
St François Longchamp**
Chef Lieu
73130 St François Longchamp

Ouvert : Mercredi 14h00 à 17h00
Vendredi 14h00 à 17h00

 04.79.59.10.79.

Mairie de Montaimont

Ouvert : Mardi 13H30 à 15h30
Jeudi 16h00 à 18h00

 04.79.56.35.45.

Mairie de Montgellafrey

Ouvert : Lundi 14h00 à 17h00
Vendredi 14h00 à 17h00

 04.79.59.44.47.

 mairie-saintfrancoislongchamp.fr

DÉLOCALISATION DES CONSEILS MUNICIPAUX

Le mardi 25 juin à Montgellafrey et mardi 9 juillet à Montaimont, Pour la première fois depuis la fusion des communes les conseils municipaux se sont passés dans les deux communes



Bennes encombrants

Montgellafrey : du 13 août au 19 août 2024 (parking Boissonnet)
Saint François Longchamp : du 27 août au 2 septembre 2024 (centre technique de la Perrelle)
du 29 octobre au 4 novembre 2024 (centre technique de la Perrelle)

